

La Municipalité de Moutier met au concours le poste suivant :

**Un/e préposé/e aux scellés
(occupation accessoire)**

Lors du décès d'une personne dont le dernier domicile était à Moutier, les préposé(e) aux scellés dresse un procès-verbal de scellés (avec apposition éventuelle de scellés) pour recenser la fortune et les liens familiaux du défunt ou de la défunte en présence d'une personne proche.

Si les héritiers ne sont pas connus ou ne souhaitent pas accepter la successions (répudiation), les préposé(e)s aux scellés mettent sous scellés l'appartement ou la maison de la personne défunte et prend en dépôt les objets de valeur trouvés.

**Activités
principales :**

- Etablissement de procès-verbaux de scellés
- Mise sous scellés

Profil :

- CFC d'employé/e de commerce ou formation jugée équivalente
- Bonne connaissance des outils informatiques
- Facilité à travailler de manière autonome
- Aisance relationnelle et sens de la diplomatie, entrent
- Confidentialité, discrétion

Traitement

Selon réglementation communale.

Entrée en fonction

À convenir

Renseignements

Peuvent être obtenus auprès de M. Christian Vaquin, Chancelier municipal, par téléphone au 032 494 11 11 ou par courriel à : christian.vaquin@moutier.ch.

Postulation

Le dossier de candidature, accompagné des documents usuels **ainsi que d'un extrait du casier judiciaire**, doit être adressé, **par courriel uniquement** à : chancellerie@moutier.ch (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents).

Délai de réception des postulations : vendredi 21 juin 2024

Conseil municipal